

PROGRAMMES DE BACCALaurÉATS EN SCIENCES INFIRMIÈRES

- *Baccalauréat en sciences infirmières-cheminement formation initiale (7456)*
- *Baccalauréat en sciences infirmières-cheminement formation intégrée (7458)*
- *Baccalauréat en sciences infirmières-cheminement formation perfectionnement (7855)*

INTRODUCTION

Conformément au plan de travail du Décanat des études de premier cycle, les trois programmes de *baccalauréats en sciences infirmières (7456-7458-7855)* furent placés au calendrier prévu de l'évaluation périodique des programmes pour l'année 2008-2009. La politique institutionnelle afférente prévoit la réalisation de trois étapes fondées sur les exigences et les recommandations de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). Ce sont : 1) l'autoévaluation du programme; 2) l'évaluation externe et les réactions des directions concernées; 3) l'avis du comité interne. Le présent rapport vient donc compléter ce dossier d'évaluation périodique de programme. Son résumé sera diffusé sur le site Web institutionnel après adoption par la Commission des études.

Le présent résumé des trois dossiers d'évaluations de programme comprend les sections suivantes : la présentation des programmes, la description du processus d'évaluation, un résumé des forces, des points à améliorer et à examiner, des principales recommandations des personnes consultées ainsi que les grandes lignes du plan d'action de la doyenne des études de premier cycle.

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES

Le *cheminement de perfectionnement (7855)* offert depuis l'année 1979. Il est le seul cheminement ayant déjà fait l'objet d'une évaluation périodique déposée aux instances en mars 1998. Les deux autres programmes ont été créés plus récemment (cheminement initial le 14 février 2001, cheminement intégré le 15 avril 2004) et en sont à leur premier bilan.

Depuis la révision du programme de *baccalauréat en sciences infirmières-cheminement perfectionnement (7855)* au printemps 2000, plusieurs modifications mineures furent apportées au programme : ajustements du contenu de certains cours (hiver 2002), retraits de cours obligatoires et optionnels (hiver 2003) modification des conditions d'admission (hiver 2005) et ajouts de préalables pour certains cours (été 2005).

Depuis la création du cheminement de formation initiale (7456), il y eut plusieurs modifications mineures apportées au programme : modification de la description de certains cours et du code d'autres cours (printemps 2004), ajout de préalable pour deux cours de santé-maladie (juin 2005), ajout de deux activités de laboratoires, de projet d'intervention et du stage d'intégration (hiver 2006), modification des conditions d'admission (hiver 2007) des contenus de certains cours (hiver 2008) du cheminement et du contingentement (automne 2008). Entre temps, à l'automne 2005 suspension temporaire des admissions (hiver 2005), demande d'admission par cohorte avec un

minimum fixé de 32 étudiants (automne 2005), minimum fixé modifié à 20 (hiver 2008) et suppression de la condition d'un démarrage par cohorte pour l'année 2009-2010 (automne 2008).

Quant au processus d'évaluation des trois programmes, ils ont été évalués de façon conjointe puisque plusieurs des activités leurs sont communes, les ressources matérielles et humaines sont partagées, les objectifs sont communs et le profil de sortie est identique. Trois rapports d'autoévaluation ont été préparés et comportent certaines sections différentes. Il importe de préciser que les avis ont été demandés de façon commune en ajoutant des particularités pour chaque programme, lorsque nécessaire.

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Le comité d'autoévaluation, formé lors du conseil de module du 25 septembre 2008 (résolution 25.09.2008 #3) fut sous la responsabilité de Suzanne Aucoin, directrice du module et professeure enseignant au programme évalué. Les autres membres du comité d'autoévaluation étaient alors Marie-Claude Bouchard et Marie Tremblay, professeures, Serge Thériault, chargé de cours, Denyse Carrier, représentante socio-économique enseignante en techniques infirmières au Cégep de Chicoutimi. Les étudiantes, Louise Villeneuve au cheminement perfectionnement et Chantale Pelletier au cheminement intégré. Les diplômées, Suzanne Lespérance au cheminement initial et Isabelle Rouleau au cheminement perfectionnement. Finalement, Marie-Claude E. Bouchard, coordonnatrice au Module des sciences infirmières et de la santé ainsi que Andrée Castonguay, coordonnatrice à l'évaluation des programmes au Décanat des études de premier cycle.

Collectes de données :

La première réunion du comité d'autoévaluation a eu lieu le 28 janvier 2008. Par la suite, à l'automne 2008, les professeurs et chargés de cours, les étudiants, les diplômés et les employeurs ont été consultés à l'aide de questionnaires distincts et de tables rondes regroupant les différents types de personnes sondées.

Questionnaires

Baccalauréat en sciences infirmières	Personnel enseignant	Étudiants	Diplômés	Employeurs	Autres employés du MSIS
Perfectionnement	15/26	32/148	40/200	16/40	
Formation initiale	(57%)	(22%)	(20%)	(40%)	-
Formation intégrée					

Tables rondes

Baccalauréat en sciences infirmières	Personnel enseignant	Étudiants	Diplômés	Employeurs	Autres employés du MSIS
Perfectionnement	10 et 11	5 , le 3 nov.	40/200	11 ,	5 ,
Formation initiale	Les 7 et 27 novembre	7 , le 27 oct.	(20%)	le 18 nov.	le
Formation intégrée		7 , le 4 nov.			

Aussi, le personnel non enseignant travaillant au Module des sciences infirmières et de la santé a été convié à une table ronde le 28 octobre 2008, les cinq employées concernées ont participé à la rencontre.

L'autoévaluation du programme :

- Le travail de production du rapport d'autoévaluation fut très efficace malgré le fait que trois rapports d'autoévaluation ont été produits. Douze mois se sont écoulés entre la date de nomination des membres du comité d'autoévaluation et celle du dépôt des rapports au conseil de module. Pour ce faire, les membres du comité d'autoévaluation se sont réunis à sept reprises aux dates suivantes : le 23 octobre, le 15 décembre, le 15 janvier, le 12 février, le 12 mars, le 2 avril, le 11 mai am et pm et le 20 août am. Ensuite, les membres professeurs et professionnels du comité se sont rencontrés à quelques reprises afin de peaufiner la présentation des rapports.
- Les rapports d'autoévaluation furent déposés au conseil de module du 3 décembre 2009 (résolution 2009,12.02 #1).

L'avis des directions concernées et évaluation externe :

- L'avis des directions concernées fut demandé le 23 octobre 2009. Celui d'Yves Chiricota, directeur du module d'informatique et mathématique fut transmis au Décanat des études de premier cycle le 2 novembre 2009. La direction du département des arts et lettres n'a pas émis d'avis.
- Le dossier d'évaluation a été transmis pour examen à trois évaluateurs externes le 19 octobre 2009. Ceux-ci ont été sélectionnés par le Décanat des études de premier cycle, à savoir des professeurs spécialistes de la discipline, Jacinthe Pépin (Université de Montréal), Michèle Côté (UQTR) et de Johanne Lacoursière une représentante socio-économique de la région (CSSS Chicoutimi).
- Les experts externes ont été convoqués pour le 2 novembre 2009. Ils ont rencontré les professeurs, quelques chargés de cours, des étudiants, des diplômés et les autorités de l'institution, visité les locaux utilisés ainsi que la bibliothèque. Les experts ont transmis leur rapport, trois semaines après leur visite, le 23 novembre 2009.
- Le rapport des experts externes a été transmis au directeur de programme le 23 novembre 2009. Son avis a été reçu au Décanat des études de premier cycle le 30 novembre suivant.

L'avis du comité interne :

- Le comité interne d'évaluation des programmes de premier cycle, formé de trois professeurs de départements différents, autres que celui auquel est associé le programme évalué, a reçu le dossier d'évaluation le premier décembre 2009. Les membres, Robert Dole (DAL), Julien Bousquet (DSEA) ainsi que Gilles Bouchard (DSA) ont transmis leur rapport au Décanat des études de premier cycle le 21 décembre 2010.

RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU PROGRAMME

PRINCIPALES FORCES DU PROGRAMME

- L'interdisciplinarité est l'axe intégrateur et l'originalité du programme.
- Certains locaux de très grande qualité : Galerie l'œuvre de l'Autre, Petit Théâtre et salle de répétition.
- Accessibilité des équipements.
- Programme favorisant chez l'étudiant la créativité, la coopération, la polyvalence, la capacité de travailler en équipe, l'ouverture vers les autres disciplines artistiques.
- La très grande disponibilité du personnel et la qualité des contacts avec les professeurs réguliers et les techniciens.
- Qualité de l'encadrement du travail des étudiants par les techniciens.

PRINCIPAUX POINTS À AMÉLIORER

Formation générale :

- Favoriser la médiation culturelle et l'ouverture au milieu.
- Niveau théorique du programme et exigences académiques trop faibles.
- Faible niveau de certains étudiants qui ralentissent sérieusement les autres (conditions d'admissions trop faibles).
- Manque de liberté dans le choix de cours (difficulté de s'inscrire dans certains cours d'autres profils).
- Difficulté de trouver un lieu de stage.

L'interdisciplinarité :

- Définir plus clairement et de façon plus actuelle l'interdisciplinarité pour mieux appréhender le cheminement académique.
- Renforcer la transversalité interdisciplinaire dans certains cours disciplinaires.

Discipline :

- Redondance de contenu : Arts numériques et Design (photographies et images numériques, typographie et éditique, création d'images numériques et images grands formats). Cinéma et Arts numériques (installation, interactivité et vidéo, cinéma expérimental et art vidéo).
- Manque de contenu en histoire de l'art et en philosophie.
- Manque de cours pratiques en cinéma et vidéo.
- Concentration Design mal définie et manque de sentiment d'appartenance.
- Le manque de consensus des professeurs sur une définition claire de l'interdisciplinarité.

Ressources :

- Pas de grand local pour que les étudiants de tous les profils puissent se rencontrer pour travailler sur des projets communs (interdisciplinarité).
- Manque de ressources humaines (technicien), de locaux et de matériel informatique pour le profil Arts numériques

PRINCIPAUX POINTS À EXAMINER

- La dispersion des lieux physiques utilisés pour le BIA sur le campus et le manque d'espaces de rangement pour ranger les œuvres en cours.
- Une entente-cadre entre le Conseil des Arts du Saguenay, le ministère de la Culture et le BIA serait sûrement avantageuse pour le programme.

- Le manque de qualité de la langue, la faiblesse de l'expression orale et écrite des diplômés sont mentionnés par les employeurs.
- La promotion du programme, l'implication des professeurs auprès des élèves de niveaux secondaire et collégial ainsi que dans les organismes culturels.

RECOMMANDATIONS

Interdisciplinarité, programme et cours :

- Mobiliser les professeurs, les réunir afin qu'ils cherchent à identifier une vision collective de l'interdisciplinarité pour ensuite arriver à intégrer d'une façon personnelle ce concept dans leurs cours.
- Renforcer ce concept d'interdisciplinarité, le partager avec l'équipe, le raviver, l'actualiser avec beaucoup de conviction. Les étudiants ont la plupart du temps choisi ce programme à cause de l'approche interdisciplinaire, il faut donc la renforcer, la rendre prédominante et la valoriser comme un gage de distinction du programme.
- Identifier les compétences communes et nécessaires au tronc commun pour que l'interdisciplinarité devienne une compétence collective qui distingue les diplômés. Nommer cette partie de la structure du programme, « tronc commun interdisciplinaire ».
- Utiliser le cours d'introduction au programme pour informer les étudiants du contexte d'interdisciplinarité, des objectifs de formation de chacune des disciplines, des exigences du programme, de la charge de travail qu'on attend d'eux et du niveau d'autonomie dont ils devront faire preuve. Ils devraient aussi pouvoir rencontrer des diplômés qui viendraient leur parler de la vie après le BIA, de leur expérience à titre d'étudiant et de l'importance de la formation interdisciplinaire.
- Définir des objectifs de formation clairs et des compétences à acquérir tant dans le tronc commun interdisciplinaire que dans les profils disciplinaires. Revoir les titres et de contenus de certains cours.
- Présenter clairement sur le Site du module des arts et de façon précise le nouveau BIA redéfini afin d'éviter que les étudiants s'imaginent que le programme est autre chose que ce qu'il leur est proposé et soient déçus par la suite.
- Rehausser les exigences lors de l'admission. Les étudiants se plaignent de l'inégalité de la formation de base de l'ensemble des admis. Si des formations de mise à niveau sont nécessaires, il faudrait les inscrire dans un horaire précis au tout début de la formation des étudiants de première année, et bien informer les candidats de l'obligation de suivre ces formations.
- Rehausser l'aspect théorique du programme et des cours (histoire de l'art, philosophie), augmenter les exigences académiques, aider les étudiants à structurer leurs pensées et à exprimer leurs démarches artistiques.
- S'assurer de la rigueur dans l'évaluation des étudiants et de la description adéquate des critères d'évaluation.
- Vérifier les plans de cours proposés, s'assurer qu'ils sont concordants avec le descripteur.
- Repenser le profil Design en profondeur. Évaluer la pertinence de le maintenir ouvert. S'il est maintenu, redéfinir ses objectifs. S'il était écarté comme profil, il faudrait préserver certains cours et les placer au tronc commun pour permettre une acquisition de connaissances de base de cette discipline qui semble importante pour acquérir une culture générale et interdisciplinaire dans les autres profils.
- Repenser le profil Arts numériques pour le centrer sur des problématiques liées aux arts numériques et non pas au design graphique.

- Offrir un atelier et un cours théorique interdisciplinaires chaque année.

Ressources humaines, physiques et financières :

- Évaluer la possibilité d'avoir le support d'un technicien pour les étudiants en Arts numériques (voir les possibilités de collaboration avec les ressources existantes en informatique) ainsi que des espaces spécifiques à l'enseignement de cette nouvelle tendance dans tous les profils du BIA.
- Réduire le nombre d'étudiants dans les classes d'atelier.
- Augmenter les espaces de rangement et bien les aménager.
- Fournir un grand local offrant un lieu de vie, de création (tout spécialement pour les projets de 3^e année), d'échange permettant les rencontres des étudiants, les participations multiples, les alliances interdisciplinaires.
- Les espaces de travail et les équipements devraient être adéquats et permettre l'innovation. Permettre aussi de bien vendre le programme aux étudiants de la région qui ne veulent pas aller dans une université qui serait moins bien organisée spatialement et techniquement que leur cégep.
- Rehausser l'aspect sécuritaire des ateliers de sculpture qui ne correspondent pas aux exigences des règlements en santé et sécurité au travail. Circonscrire les espaces au sol par une couleur particulière indiquant la zone de travail réservée à l'étudiant qui utilise un appareil électrique dangereux (banc de scie, scie à onglet radial, dégauchisseuse, scie à ruban, perceuse à colonne sur table, toupie sur table).
- Actualiser les ouvrages de référence à la bibliothèque pour chacun des profils.
- Améliorer le recrutement de nouveaux étudiants ainsi que la promotion du programme.

Formation pratique, contacts avec le milieu :

- Multiplier les communications, les ententes avec le milieu, favoriser le réseautage université-milieu. Une plus grande implication des étudiants et des professeurs dans les organismes culturels régionaux pourrait peut-être améliorer le taux de rétention et augmenter le recrutement régional.
- Voir la possibilité d'offrir l'occasion aux étudiants de s'impliquer dans l'organisation de colloques pour permettre un complément à leur formation et profiter de l'expérience que demande la coordination d'un tel évènement.
- Amener plus de souplesse à la formule du stage et mieux informer les organismes des objectifs pédagogiques de leurs interventions avec les étudiants universitaires.

LES GRANDES LIGNES DU PLAN D'ACTION DE LA DOYENNE DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

Nous avons pris connaissance et analysé avec attention les différents rapports reçus à nos bureaux dans le cadre de l'évaluation périodique du programme de *baccalauréat interdisciplinaire en arts (7886)* : le rapport d'autoévaluation, les rapports des experts externes spécialistes de la discipline, l'avis du directeur concerné, l'avis du porteur de dossier et le rapport final du comité interne d'évaluation des programmes de premier cycle.

À la lumière des différentes recommandations émises, le Décanat des études de premier cycle considère très important de maintenir un programme de *baccalauréat*

interdisciplinaire en arts à l'UQAC. Le décanat procédera, en collaboration avec le directeur du module des arts, à une révision en profondeur du programme. Il lui demande d'amorcer une réflexion concernant la viabilité de chacun des profils. De plus, il lui conseille vivement de procéder à une révision majeure des certificats avec l'objectif de rendre attrayants ces programmes et d'attirer une clientèle adulte entre autres. Le tout afin de poursuivre l'objectif d'offrir une formation de haute qualité aux étudiants intéressés par le domaine des arts et de permettre à ceux qui le souhaitent d'avoir accès aux études de cycles supérieurs.

La révision du programme de *baccalauréat interdisciplinaire en arts (7886)* devra viser l'atteinte des objectifs suivants :

- Définir l'interdisciplinarité avec l'équipe de professeurs, s'assurer qu'elle soit partagée et que les actions de l'équipe en soient teintées;
- Renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants inscrits et leur intention d'obtenir le diplôme du programme;
- Permettre aux étudiants, dès le début de leur programme de bien comprendre le concept d'interdisciplinarité, les objectifs de formation de chacune des disciplines, les exigences du programme, la charge de travail qu'on attend d'eux, le niveau d'autonomie dont ils devront faire preuve;
- Offrir l'opportunité aux étudiants de multiplier les expériences et contacts avec le milieu des arts de la région (stage, projets milieux, visite d'expositions, organisation de colloques);
- Développer des projets qui visent l'augmentation de la rétention des étudiants entre chacune des années d'études;
- Augmenter le taux de diplomation.

En considération des recommandations du présent rapport d'évaluation et des objectifs à atteindre, les modifications du programme devront tenir compte de la globalité des avis transmis par les différentes parties prenantes.

Le Décanat encourage le programme de *baccalauréat interdisciplinaire en arts* à :

- Redéfinir et reformuler les objectifs généraux et spécifiques du programme en tenant compte de la collecte de données et des besoins du milieu tout en pensant à fortement colorer le programme de l'interdisciplinarité.
- Mettre à jour les conditions d'admissions du programme, la liste des cours offerts, leur description ainsi que les documents descriptifs.
- Retravailler la banque de cours en fonction des nouveaux objectifs et rendre plus interdisciplinaire le tronc commun.
- Évaluer le profil Arts numériques et s'il est maintenu, lui donner les moyens d'atteindre ses objectifs pédagogiques.
- Multiplier les communications, les ententes avec le milieu, favoriser le réseautage université-milieu.
- Rehausser l'aspect théorique du programme et des cours ainsi que les exigences académiques de façon à permettre aux étudiants de bien exprimer leur démarche artistique.
- Porter une attention particulière aux compétences langagières à l'intérieure de l'ensemble des activités du programme.
- Optimiser la fonctionnalité des espaces d'enseignement ainsi que les espaces de production et de rangement.

- Rendre sécuritaires les espaces de travail des étudiants en fonction des normes de santé et de sécurité au travail.
- Encourager les concertations entre les membres du personnel enseignant (professeurs-professeur ainsi que professeurs-chargés de cours et vice versa) : éviter les redondances et harmoniser les enseignements, voir la possibilité d'introduire les plans-cadres de cours.
- Promouvoir la nouvelle version du programme auprès des employeurs, des enseignants en art au secondaire et au collégial ainsi que dans le milieu culturel : faire ressortir l'aspect positif de l'interdisciplinarité.
- Mieux faire connaître le programme à l'intérieur et à l'extérieur de la région en utilisant la page web : le tiré à part, l'environnement programme et dynamiser la page web en présentant les professeurs, leur formation, leurs recherches, la vie étudiante, l'encadrement et les services offerts aux étudiants.

Andrée Castonguay
Coordonnatrice à l'évaluation des programmes
Décanat des études de premier cycle

2010.01.27